



www.federation-martenot.fr

RAPPORT MORAL

A l'Assemblée Générale ordinaire

1er Décembre 2014

A la Maison des Associations du XVI^e arrondissement de Paris

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Je vous donne la bienvenue ce matin à la maison des associations du XVI arrondissement et remercie Marie-Alice Charritat de nous avoir aidés à réserver ce lieu pour réaliser l'AG de la Fédération aujourd'hui.

Je remercie également tous les membres présents ou représentés, actifs, bienfaiteurs et sympathisants de s'être mobilisés y compris ceux qui viennent de loin.

Comme chaque année je remercie les membres du conseil d'administration et du bureau, pour leur fidélité, leur implication et leur disponibilité. Ils accomplissent leur mission avec dévouement et efficacité.

Ce fut une année marquée par 2 événements importants pour la fédération : le changement du siège social et la non reconduction de la subvention du Conseil Général de Hauts-de-Seine qui a décentralisé l'attribution des subventions aux villes du siège social des Associations (Neuilly-sur-Seine)
Cette situation met un frein violent au fonctionnement de la fédération et la limite considérablement dans ces ambitions notamment dans la mise en place des projets artistiques et/ou de formations.

Le changement du siège du département de Hauts-de-Seine au département du Val de Marne entraîne la mise en place de nouvelles démarches auprès des institutions officielles pour obtenir des nouvelles subventions. Tout est à recommencer.

Le suivi et l'animation du site Internet ont été assurés par Daniel et l'assistance du site par la société Artaban.

Je rappelle que le site Internet est la vitrine de notre Fédération sur le plan national et international. J'en veux pour preuve le nombre de messages qui arrivent, demandant de nombreux renseignements sur nos activités.

Le rapport d'activités résume toutes les activités organisées au cours de l'année 2013/2014 depuis la dernière AG de fin 2013.

Les comptes de la Fédération 2013/2014 ont été tenus par moi-même. Je vous présente un rapport financier simplifié, étant aidée par les tableaux que l'expert-comptable m'avait fournis l'année dernière et que j'utilise régulièrement pour la mise à jour financière.

Compte tenu de notre situation je n'ai pas fait appel à l'expert-comptable cette année pour faire des économies.

Concernant le film "Le Chant des Ondes" de Caroline Martel nous attendons au cours de l'année 2015 une version en DVD qui nous permettra de l'utiliser, peut-être, pour notre prochaine manifestation Martenot.

L'Assemblée Générale de CMK vient d'avoir lieu. Marie-Alice a été élue Présidente et Patrick Vo Van Phuc est le nouveau directeur.

La FEAM comptait en 2013/2014 neuf associations adhérentes (musique, arts plastiques, relaxation active et ondes Martenot), 40 adhérents membres actifs, bienfaiteurs et sympathisants, et plus de 133 membres associés.

Mais, encore une fois et comme l'an dernier, la FEAM a besoin plus que jamais de ressources financières pour pouvoir financer ses activités et projets au service de chaque discipline qu'elle représente. C'est pour cela que l'augmentation du nombre d'adhérents personne moral ou personne physique est indispensable pour préserver l'avenir et sa pérennité.

Dans ce climat plutôt de crise la FEAM ne peut pas assumer pleinement son rôle de partenaire préférentiel des associations qu'elle représente.

Quelques manifestations ont eu lieu au cours de l'année avec les ondes aussi bien par les ondistes de l'association CIOM que par moi-même. Les actualités du site ont fait écho à ces événements.

Je vous remercie pour votre attention.

Pura Pénichet-Jamet